



Le 3 mai 2018

Pour diffusion immédiate

GROUPE TVA ENREGISTRE UNE CROISSANCE DE 2,9 MILLIONS DE DOLLARS DE SON BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AJUSTÉ¹ POUR SON PREMIER TRIMESTRE DE 2018.

Montréal, Canada – Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») annonce qu'elle a enregistré une perte nette attribuable aux actionnaires de 5,0 millions de dollars soit une perte de 0,12 \$ par action au cours du premier trimestre de l'exercice 2018 comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 8,0 millions ou une perte de 0,19 \$ par action pour le trimestre correspondant de l'exercice 2017.

Faits saillants liés à l'exploitation du premier trimestre :

- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ consolidé de 2 293 000 \$, soit une variation favorable de 2 887 000 \$ comparativement au trimestre correspondant de 2017;
- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ du secteur télédiffusion et production de 2 406 000 \$, soit une variation favorable de 1 749 000 \$ principalement attribuable à la diminution de 67,6 % de la perte d'exploitation ajustée¹ de « TVA Sports » et à l'augmentation de 5,0 % du bénéfice d'exploitation ajusté¹ des autres chaînes spécialisées malgré une diminution du bénéfice d'exploitation ajusté¹ du Réseau TVA;
- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ du secteur magazines de 875 000 \$, soit une variation favorable de 491 000 \$ principalement attribuable aux économies générées par les différents plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours de 2017 et du premier trimestre de 2018;
- Perte d'exploitation ajustée¹ du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS ») de 988 000 \$, soit un écart favorable de 647 000 \$ essentiellement attribuable à la diminution de la perte d'exploitation ajustée¹ générée par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements de production.

« Nous sommes satisfaits des résultats obtenus pour notre premier trimestre de l'exercice financier de 2018. Le secteur télédiffusion et production a connu une légère croissance de ses résultats financiers attribuable à « TVA Sports » et à l'ensemble de nos autres canaux spécialisés. D'ailleurs, nous sommes heureux d'annoncer que « TVA Sports » sera le diffuseur francophone des matchs de l'Euro 2020. Ceci vient confirmer la qualité et la diversité de notre programmation sportive par laquelle nous rejoignons les intérêts de l'ensemble des Québécois.

Également, l'entente intervenue au cours des derniers jours concernant l'acquisition des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » s'inscrit dans notre stratégie de croissance et de diversification de nos sources de revenus. Sujette à l'approbation du CRTC, nous envisageons avec enthousiasme l'ajout de ces deux chaînes qui contribuera à élargir notre offre de contenus.

¹ Voir la définition du bénéfice (de la perte) d'exploitation ajusté(e) ci-après.

Les parts de marché du Réseau TVA sont demeurées stables à 24,1 parts¹ et ce, malgré la diffusion des Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 par la SRC. La chaîne « Prise 2 » a connu une croissance exceptionnelle de 1,0 part alors que la chaîne « LCN » a réalisé un gain de 0,2 part atteignant 4,4 parts¹ comparativement à 2,5 parts¹ pour son principal concurrent RDI », a affirmé la présidente de Groupe TVA, France Lauzière.

« Malgré que la baisse des produits d'exploitation du secteur magazines s'est poursuivie au premier trimestre de 2018, nous avons été en mesure d'améliorer les résultats financiers de ce secteur d'activités en poursuivant nos efforts de réduction des charges d'exploitation et en priorisant nos marques les plus porteuses. D'ailleurs, selon le plus récent sondage Vividata, nous rejoignons 9,1 millions² de lecteurs au Canada, toutes plateformes confondues. Nos titres anglophones sont lus par 6,7 millions de lecteurs tandis que nos titres francophones en rejoignent 2,9 millions », a poursuivi la présidente de Groupe TVA.

« Finalement, les résultats financiers du secteur des services cinématographiques et audiovisuels se sont améliorés par rapport au trimestre correspondant pour un quatrième trimestre consécutif confirmant l'adoption accrue de nos services par les producteurs locaux et internationaux. De plus, au cours du trimestre, nous avons ajouté à notre offre de location des mobiles de production et une expertise technique en ce domaine suite à l'acquisition des actifs de Mobilimage inc. Nous sommes également extrêmement fiers des deux prix remportés par les équipes chevronnées de MELS aux prix Écrans canadiens dans les catégories des Meilleurs effets visuels et du Meilleur son d'ensemble ainsi que des six nominations récoltées en vue de l'édition 2018 du Gala Québec Cinéma », a conclu la présidente.

Définition

Bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e) (« Résultats d'exploitation ajustés »)

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est utile, car il (elle) constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Signalons que la définition du bénéfice (de la perte) d'exploitation ajusté(e) adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Téléconférence des investisseurs

Le 3 mai 2018, à 14h (HNE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Groupe TVA pour le premier trimestre 2018, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1-877-293-8052, code d'accès pour les participants 66581#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1-877-293-8133, numéro de conférence 1230739# et code d'accès pour les participants 66581#, entre le 3 mai et le 3 juin 2018.

¹ Source : Numeris – Québec franco, 1^{er} janvier au 31 mars 2018, 1-d, 2h-2h, t2+

² Source : Vividata, Printemps 2018, Total Canada, 12+, 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importantes connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, à des expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage ainsi que les risques liés aux relations de travail.

Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez-vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont accessibles à www.sedar.com et <http://groupetva.ca> y compris, en particulier, à la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et la rubrique « Facteurs de risques » de la notice annuelle 2017 de la Société.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 3 mai 2018 et sont sous réserve de changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Groupe TVA

Groupe TVA inc., filiale de Québecor Média inc., est une entreprise de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, de la production cinématographique et audiovisuelle ainsi que des magazines. Groupe TVA inc. est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques de langue française en Amérique du Nord et une des plus grandes entreprises privées de production. L'entreprise est aussi la plus importante dans le secteur de l'édition de magazines francophones et publie plusieurs titres anglophones parmi les plus populaires au Canada. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Source :

Denis Rozon, CPA, CA
Vice-président et chef de la direction financière
(514) 598-2808

GROUPE TVA INC.

États consolidés intermédiaires des résultats

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	Note	2018	2017
Revenus	3	133 836	141 124
Achats de biens et services	4	94 347	102 905
Coûts liés au personnel		37 196	38 813
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels		8 756	8 823
Charges financières	5	587	635
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	6	104	832
Perte avant recouvrement d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées		(7 154)	(10 884)
Recouvrement d'impôts		(1 723)	(2 602)
Part du bénéfice dans les entreprises associées		(284)	(202)
Perte nette		(5 147)	(8 080)
Perte nette attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		(4 991)	(8 032)
Participation ne donnant pas le contrôle		(156)	(48)
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	8 c)	(0,12)	(0,19)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GROUPE TVA INC.

États consolidés intermédiaires du résultat global

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2018	2017
Perte nette	(5 147) \$	(8 080) \$
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés aux résultats :		
Couverture de flux de trésorerie :		
Gain sur évaluation d'instruments financiers dérivés	-	45
Impôts différés	-	(12)
	-	33
Résultat global	(5 147) \$	(8 047) \$
Résultat global attribuable aux (à la) :		
Actionnaires	(4 991) \$	(7 999) \$
Participation ne donnant pas le contrôle	(156)	(48)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GROUPE TVA INC.

États consolidés intermédiaires des capitaux propres

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 8)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 10)		
Solde au 31 décembre 2016	207 280 \$	581 \$	67 514 \$	2 010 \$	840 \$	278 225 \$
Perte nette	-	-	(8 032)	-	(48)	(8 080)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	33	-	33
Solde au 31 mars 2017	207 280	581	59 482	2 043	792	270 178
(Perte nette) bénéfice net	-	-	(7 919)	-	338	(7 581)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	932	-	932
Solde au 31 décembre 2017	207 280	581	51 563	2 975	1 130	263 529
Perte nette	-	-	(4 991)	-	(156)	(5 147)
Solde au 31 mars 2018	207 280 \$	581 \$	46 572 \$	2 975 \$	974 \$	258 382 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GROUPE TVA INC.

Bilans consolidés intermédiaires

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actif			
Actif à court terme			
Espèces		1 966 \$	21 258 \$
Débiteurs		130 950	144 913
Impôts sur le bénéfice		2 933	596
Émissions, droits de diffusion et stocks		82 000	79 437
Charges payées d'avance		6 215	3 736
		224 064	249 940
Actif à long terme			
Droits de diffusion		45 026	43 031
Placements		13 135	12 851
Immobilisations		197 412	200 510
Actifs incorporels		13 684	15 120
Écart d'acquisition	7	8 534	7 892
Actif au titre des prestations définies		1 967	2 873
Impôts différés		14 592	14 015
		294 350	296 292
Total de l'actif		518 414 \$	546 232 \$

GROUPE TVA INC.

Bilans consolidés intermédiaires (suite)

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2018	31 décembre 2017
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		92 276 \$	104 505 \$
Impôts sur le bénéfice		456	6 314
Droits de diffusion à payer		71 701	69 244
Provisions		9 188	8 937
Revenus reportés		14 854	18 728
Dette échéant à court terme		10 313	9 844
		198 788	217 572
Passif à long terme			
Dette à long terme		49 896	52 708
Autres éléments de passif		10 556	11 632
Impôts différés		792	791
		61 244	65 131
Capitaux propres			
Capital-actions	8	207 280	207 280
Surplus d'apport		581	581
Bénéfices non répartis		46 572	51 563
Cumul des autres éléments du résultat global	10	2 975	2 975
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		257 408	262 399
Participation ne donnant pas le contrôle		974	1 130
		258 382	263 529
Événement postérieur à la date de clôture	12		
Total du passif et des capitaux propres		518 414 \$	546 232 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le 3 mai 2018, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017.

GROUPE TVA INC.

États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

		Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	Note	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette		(5 147) \$	(8 080) \$
Ajustements pour :			
Amortissement		8 805	8 872
Part du bénéfice dans les entreprises associées		(284)	(202)
Impôts différés		(576)	(1 692)
Gain sur disposition d'actifs	6	(1 000)	-
Autres		-	1
Fonds générés (utilisés) par l'exploitation courante		1 798	(1 101)
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation		(10 122)	(20 313)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'exploitation		(8 324)	(21 414)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations		(3 714)	(5 740)
Acquisitions d'actifs incorporels		(1 467)	(348)
Acquisition d'entreprise	7	(2 705)	-
Autres		(600)	-
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(8 486)	(6 088)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation du découvert bancaire		-	7 214
(Remboursement) augmentation de la dette à long terme		(2 392)	5 298
Remboursement d'instruments financiers dérivés		-	(41)
Autres		(90)	-
Flux de trésorerie (utilisés) générés par les activités de financement		(2 482)	12 471
Variation nette des espèces		(19 292)	(15 031)
Espèces au début de l'exercice		21 258	17 219
Espèces à la fin de la période		1 966 \$	2 188 \$
Intérêts et impôts classés au titre des activités d'exploitation			
Intérêts nets versés		463 \$	580 \$
Impôts sur le bénéfice versés (encaissés) (déduction faite des remboursements ou des paiements)		7 047	(726)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication active dans l'industrie de la télédiffusion et de la production, des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que des magazines (note 11). La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada.

Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public et aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas être considérés nécessairement représentatifs des résultats d'un exercice financier complet.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), sauf qu'ils ne comprennent pas l'ensemble de la divulgation requise par les IFRS pour des états financiers consolidés annuels. En particulier, ces états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* et sont des états financiers consolidés résumés. Ces états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels 2017 de la Société qui comprennent les conventions comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers.

Certains chiffres correspondants fournis pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018.

2. Modification de conventions comptables

i) IFRS 9 – *Instruments financiers*

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté les nouvelles règles telles que définies par l'IFRS 9 qui simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les mesures de gestion des risques prises par les entités.

En vertu des nouvelles règles, les actifs et passifs financiers sont dorénavant classés comme ultérieurement évalués au coût amorti.

L'adoption de l'IFRS 9 par la Société n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

2. Modification de conventions comptables (suite)

ii) IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients.*

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a également adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, l'IFRS 15 qui précise comment et quand une entité doit constater ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers.

La norme fournit un modèle à cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients. Ainsi, la Société constate dorénavant un contrat avec un client seulement lorsque tous les critères suivants sont respectés :

- les parties au contrat ont approuvé le contrat (par écrit, oralement ou selon les autres pratiques d'affaires habituelles) et sont tenues de remplir leurs obligations respectives;
- l'entité peut identifier les droits de chacune des parties à l'égard des biens ou services à être transférés;
- l'entité peut identifier les termes de paiement pour les biens ou services à être transférés;
- le contrat a une substance commerciale (i.e. il est attendu que le risque, le moment ou le montant des flux de trésorerie futurs de l'entité changeront du fait du contrat); et
- il est probable que l'entité recouvre les sommes auxquelles elle a droit suite au transfert des biens ou services au client.

L'adoption de l'IFRS 15 par la Société n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

3. Revenus

La répartition des revenus est la suivante :

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars			
	2018		2017	
Services publicitaires	68 466	\$	73 079	\$
Redevances	31 571		32 188	
Services de location et de postproduction et autres services rendus	14 643		15 997	
Ventes de produits ⁽¹⁾	19 156		19 860	
	133 836	\$	141 124	\$

⁽¹⁾ Les revenus de ventes de produits incluent la vente de magazines en kiosque et par abonnement ainsi que la vente de contenu audiovisuel.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

4. Achats de biens et services

Les principales composantes des achats de biens et services se détaillent comme suit :

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2018	2017
Droits et coûts de production	64 271	\$ 69 232
Tirage et distribution	5 529	6 771
Services rendus par la société mère :		
- Commissions sur ventes publicitaires	7 147	5 338
- Autres	2 297	2 242
Coûts liés aux immeubles	5 147	5 859
Marketing, publicité et promotion	4 041	4 265
Autres	5 915	9 198
	94 347	\$ 102 905

5. Charges financières

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2018	2017
Intérêts sur la dette à long terme	586	\$ 588
Gain sur change	(5)	(30)
Amortissement des frais de financement	49	49
Charge d'intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	50	24
Autres	(93)	4
	587	\$ 635

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

6. Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars			
	2018		2017	
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	877	\$	752	\$
Autres	(773)		80	
	104	\$	832	\$

Frais de rationalisation des activités d'exploitation

Au cours des périodes de trois mois se terminant les 31 mars 2018 et 2017, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation suite à l'abolition de postes qui se détaillent comme suit :

	2018		2017	
Télédiffusion et production	63	\$	472	\$
Magazines	708		146	
Services cinématographiques et audiovisuels	106		134	
	877	\$	752	\$

Autres

Au cours du premier trimestre 2018, la Société a comptabilisé un gain de 1 000 000 \$ sur la disposition des actifs liés au magazine « The Hockey News ».

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la Société a également ajusté à la hausse la provision pour baux onéreux du secteur magazines pour un montant de 119 000 \$.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. Acquisition d'entreprise

Le 22 janvier 2018, la Société a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés essentiellement de mobiles et d'équipements de production, pour un prix d'achat en espèces de 2 705 000 \$, soit un prix convenu de 2 750 000 \$ moins un ajustement de 45 000 \$ en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les activités de location de mobiles et d'équipements de production de l'entreprise acquise sont intégrées aux activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels. La répartition du prix d'achat a été comptabilisée de façon préliminaire et sera finalisée prochainement.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'offrir des équipements et services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs en plus de réduire le recours à des services provenant de fournisseurs externes pour ses besoins en production. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement des synergies attendues.

8. Capital-actions

a) Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

b) Capital-actions émis et en circulation

	31 mars 2018		31 décembre 2017	
4 320 000 actions ordinaires classe A	72	\$	72	\$
38 885 535 actions classe B	207 208		207 208	
	207 280	\$	207 280	\$

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. Capital-actions (suite)

c) Résultat par action attribuable aux actionnaires

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2018	2017
Perte nette attribuable aux actionnaires	(4 991) \$	(8 032) \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation	43 205 535	43 205 535
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	(0,12) \$	(0,19) \$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

9. Rémunération et autres paiements à base d'actions

a) Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, aucune option d'achat d'actions n'a été octroyée. Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, 60 000 options étaient en circulation au prix d'exercice moyen pondéré de 6,85 \$.

Du nombre d'options en circulation au 31 mars 2018, 36 000 options d'achat d'actions classe B de la Société au prix d'exercice moyen de 6,85 \$ pouvaient être exercées.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. Rémunération et autres paiements à base d'actions (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média

	Période de trois mois terminée le 31 mars 2018		
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au 31 décembre 2017	66 900	65,64	\$
Options liées à des cadres supérieurs transférés au sein de Groupe TVA	45 800	59,70	
Exercées	(8 500)	59,16	
Solde au 31 mars 2018	104 200	63,56	\$

Du nombre d'options en circulation au 31 mars 2018, 39 700 options d'achat d'actions de Québecor Média au prix d'exercice moyen de 64,39 \$ pouvaient être exercées.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, 8 500 options d'achat d'actions de Québecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 303 000 \$ (5 800 options d'achat d'actions avaient été exercées pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017 pour une contrepartie en espèces de 51 000 \$).

c) Régimes d'unités d'actions différées (« UAD ») et d'unités d'actions liées à la performance (« UAP »)

Groupe TVA offre un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de certains gestionnaires basés sur les actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA (« actions classe B de Groupe TVA »). Québecor offre également un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de ses employés et de ceux de ses filiales basés, entre autres, sur les actions catégorie B de Québecor. Pour ces régimes, les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Selon le régime de Groupe TVA, les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions classe B de Groupe TVA et selon le régime de Québecor, les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions catégorie B de Québecor.

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, il n'y a eu aucun mouvement au niveau des UAD et UAP de la Société. Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, 203 464 UAD et 270 637 UAP étaient en circulation.

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, il n'y a eu aucun mouvement au niveau des UAD et UAP de Québecor. Aux 31 mars 2018 et 31 décembre 2017, 31 300 UAD et 34 795 UAP étaient en circulation.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. Rémunération et autres paiements à base d'actions (suite)

d) Régimes d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs

Au 31 mars 2018, le nombre total d'UAD en circulation conformément à ce régime était de 86 484 (78 012 au 31 décembre 2017).

e) Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, une charge de rémunération de 784 000 \$ liée à tous les régimes de rémunération à base d'actions a été comptabilisée (402 000 \$ au cours de la période correspondante de 2017).

10. Cumul des autres éléments du résultat global

	Couverture de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies	Total
Solde au 31 décembre 2016	(123) \$	2 133 \$	2 010 \$
Autres éléments du résultat global	33	–	33
Solde au 31 mars 2017	(90)	2 133	2 043
Autres éléments du résultat global	90	842	932
Solde aux 31 décembre 2017 et 31 mars 2018	– \$	2 975 \$	2 975 \$

11. Information sectorielle

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris la filiale TVA Productions inc. et la division TVA Nouvelles), des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale ainsi que les activités de distribution de produits audiovisuels.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements de production, les activités de doublage ainsi que les services de postproduction, d'effets visuels et de distribution.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

11. Information sectorielle (suite)

	Périodes de trois mois terminées les 31 mars			
	2018		2017	
Revenus				
Télédiffusion et production	107 151	\$	110 771	\$
Magazines	18 480		21 449	
Services cinématographiques et audiovisuels	11 469		11 564	
Éléments intersectoriels	(3 264)		(2 660)	
	133 836		141 124	
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e)⁽¹⁾				
Télédiffusion et production	2 406		657	
Magazines	875		384	
Services cinématographiques et audiovisuels	(988)		(1 635)	
	2 293		(594)	
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	8 756		8 823	
Charges financières	587		635	
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	104		832	
Perte avant recouvrement d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées	(7 154)	\$	(10 884)	\$

Les éléments intersectoriels mentionnés précédemment représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus.

(1) Le chef de la direction utilise le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est défini(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.

12. Événement postérieur à la date de clôture

Le 30 avril 2018, la Société a signé une entente visant l'acquisition des sociétés du groupe de Serdy Média inc., détenteur et exploitant des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste », et des sociétés du groupe de Serdy Vidéo inc. pour une somme totalisant 24 000 000 \$. Cette acquisition est conditionnelle à l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »).